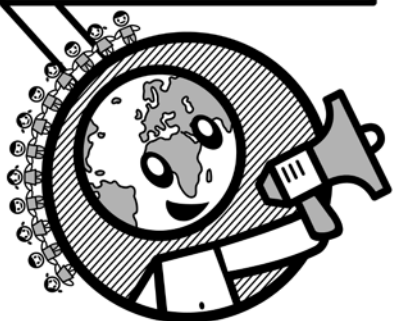


REGULARISATION

Pour une loi démocratique et claire

**REGULARISATION DE
TOUS LES SANS-PAPIERS**



Contexte

Vu le contexte géopolitique global, les migrations prennent de l'ampleur, mais les politiques et le gouvernement n'en tiennent toujours pas compte dans leur programme. En contrepartie, les moyens mis en œuvre pour se faire entendre et pour bouger sont de plus en plus marqués du côté des sans-papiers et de leurs comités de soutien (leurs actions sont croissantes : occupations d'églises ou de bâtiments publics, grèves, manifestations...).

La situation législative n'évolue pas ? Des groupes de personnes se mobilisent de manière récurrente, se remobilisent...

Manifestation

Pour ceux d'entre vous qui ne le savent pas, une manifestation a été entamée au 91 de la rue Royale le premier janvier. Un bâtiment public (de la communauté française) inoccupé depuis deux ans, a été investi, en action conjointe de groupes multiples de "sans-papiers", de l'Udep (Union pour la défense des sans-papiers), de syndicats (logistique), du FAM (Forum Asile Migrations), de certains politiques ... pour y entamer une grève de la faim "au finish". La grève

étant le seul moyen aujourd'hui pour les sans papiers de faire valoir leurs droits.

L'occupation s'est faite en deux temps : de 40 grévistes au départ, 160 personnes se sont mobilisées (en tout), en quelques jours (une dynamique d'amplification du mouvement s'est développée : des familles sont venues, des personnes de communautés guinéennes, indiennes, tunisiennes, kurdes, équatoriennes se sont passées le signal). Sur place, la solidarité des participants est forte: répartition de responsables familiaux qui veillent au respect de certaines règles, ce qui représente un vrai encouragement interne, vu la difficulté à participer à des grèves de ce type. Leur but commun est clair : faire bouger au plus vite la situation en Belgique.

Letitia m'explique : "Mon mari et moi nous combattons depuis 2005. Comme j'ai constaté qu'il y avait des personnes qui manifestaient, je me suis jointe à la manifestation. Ma demande de réguli-

sation attend depuis 2003. Aujourd'hui, je reçois un ordre de quitter le territoire. En plus des dommages personnels, quitter le territoire, c'est perdre le contact avec ma fille et ma responsabilité de mère. Les deux situations sont problématiques : soit je reste dans le pays et je suis « emprisonnée » mais alors je ne m'occupe pas bien d'elle, soit je pars, et je la perds. Mon objectif, c'est entre autres d'avoir des papiers pour travailler, nourrir mes enfants et mes proches".

En pratique, il y a beaucoup de manières de soutenir la grève : la première est de venir sur place, pour rencontrer les personnes qui s'y trouvent. C'est ce que font des organisations comme Vie Féminine (que vous pouvez contacter) www.viefeminine.be qui développent différentes activités avec les grévistes.

Vous pouvez rencontrer d'autres associations en rejoignant un des cercles silencieux qui se tiennent tous les mercredis autour de la colonne du Congrès en signe de soutien aux grévistes. Et



REGULARISATION Pour une loi démocratique et claire

bien sûr, vous pouvez aider l'Udep (000-3419170-17, mention "soutien") pour qu'ils continuent à soutenir l'occupation.

L'Udep

Depuis 2002, l'Udep se bat par différents moyens possibles, pour faire absolument respecter les droits des personnes vivant en Belgique (suite à des contextes très différents : économiques, politiques, familiaux, personnels...) n'ayant pas de papiers, et donc pas de droits ici en Belgique.

Les objectifs de l'Udep sont clairs:

- Tout faire pour faire agir le monde politique dans le but de fixer des droits démocratiques pour ces personnes : mettre en place une loi claire, avec des critères définitifs. Les démarches des sans-papiers sont fortes (grèves, manifestations, représentation et interpellation des

politiques) dans le but de mettre en place une loi (informez-vous sur le site de l'Udep : www.sanspapiers.skynetblogs.be pour collaborer aux mobilisations prévues).

- Tout faire pour faire régulariser les personnes qui manifestent de manière solidaire et forte contre cette carence en lois démocratiques.

Ces problèmes de droits évidents et urgents ne peuvent se résoudre qu'en obtenant des « papiers » (synonyme de droits chez nous) pour toute personne qui vit ici, participe à des échanges économiques, culturels, actifs, créatifs, avec les personnes qu'elle côtoie, des échanges familiaux, professionnels, enrichissants ...

Pour l'occupation de la rue Royale, la technique de l'Udep et des sans-papiers a été la suivante : constituer des dossi-

ers pour tous les grévistes qui s'y sont engagés et les "fournir" à l'Office des étrangers afin qu'il fasse son travail. Mais ça ne se fait pas "comme ça" : pour défendre ces personnes, il faut des dossiers constitués par des professionnels qui connaissent le contexte économique et politique des pays d'où viennent les grévistes et qui ont à cœur d'arriver à un résultat concret. L'Udep a fait appel au bureau Alexis Deswaef par exemple.

Par ailleurs, l'Udep fait appel à des professionnels (médecins,...) par les voies publiques pour mobiliser des forces responsables.

(Contactez l'Udep au 0486 783 195)

Samedi passé, une manifestation a eu lieu pour porter symboliquement mais publiquement l'ensemble des dossiers à l'Office des étrangers et pour obtenir la régularisation de tous les grévistes.

Informez-vous sur le site de l'Udep : www.sanspapiers.skynetblogs.be

Conclusion

Il y a un vrai tissu qui s'est constitué en cours de manifestation entre associations, syndicats, comités, cabinets, partis progressistes. Ils ont, pour certains, marqué des positions claires devant les media (par ex. Josy Dubié a ouvertement signalé qu'il devrait y avoir, pour les personnes qui n'ont pas de papiers, la possibilité d'avoir des permis de travail). Mais ce n'est pas gagné et il faut absolument que d'autres associations et personnes s'investissent dans le mouvement par leur présence.

Annabelle Dupret

